

**Plate-forme Madagascar**



**Lettre n°1 – janvier 2007**

**INVITATION**

Chers partenaires, la 2<sup>ème</sup> réunion de la « plate-forme Madagascar » aura lieu le **vendredi 19 janvier 2007 à 18H00, 38 quai Hamelin à Caen.**

Vous y êtes cordialement invités.

Ordre du jour :

- Validation du compte-rendu de la réunion constitutive de la plate-forme
- Etat d'avancement de vos projets et prévisions 2007
- Echanges d'informations
- Vos difficultés, vos besoins
- Intervention de Salamandra Nature sur le développement durable à Madagascar
- Questions diverses

**Edito**



*Pour faire suite à la première réunion de la plate-forme Madagascar du 15 septembre 2006 et en préparation de la prochaine réunion de cette plate-forme le 19 janvier 2007, Horizons Solidaires vous propose cette première « lettre » des acteurs bas-normands de la coopération et de la solidarité avec Madagascar.*

*Il s'agit d'un nouvel outil pour animer la plate-forme en dehors des réunions et proposer ainsi une tribune à ses membres afin qu'ils présentent leurs actions et/ou une thématique qui leur est chère. Cette lettre est également l'occasion de partager des conseils et des informations pratiques sur Madagascar ou encore d'annoncer une manifestation organisée en Basse-Normandie.*

*Pour cette première lettre, nous avons proposé à Salamandra Nature de présenter ses actions et à Léon RAZAFINDRAKOTO, Secrétaire Général de l'association, de rédiger un article sur le développement durable à Madagascar. Nous le remercions et vous précisons que cet article, disponible ci-après, sera présenté lors de la réunion du 19 janvier prochain.*

*Au plaisir de vous rencontrer à cette occasion et en vous souhaitant une bonne année 2007.*

*Julien BUOT, Chargé de mission d'Horizons Solidaires*

## Sommaire

- Définition de la plate-forme / P 2
- Liste des membres de la plate-forme / P 3
- Compte-rendu de la première réunion de la plate-forme / P 5
- Présentation de Salamandra Nature / P 8
- Le développement durable à Madagascar / P 9
- Brèves / P 11



Mr JOURDAIN, Mme TAVERNIER & Mme GUICHET-LEBAILLY,  
lors de la réunion de la plate-forme, le 15 septembre 2006

## Qu'est-ce qu'une plate-forme ?

Une plate-forme régionale est une structure légère qui permet de réunir, une à trois fois par an, tous les acteurs de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale qui mènent des actions d'appui dans un pays donné, en voie de développement.

En Basse-Normandie les premières plate-formes régionales ont concerné la coopération au Sénégal et au Mali. D'autres plates-formes sont en cours de constitution (Burkina Faso, Niger, Amérique Centrale, Asie du Sud-Est, etc.).

De tels groupes pays existent déjà au plan national sein de Cités Unies France ; il s'agit, pour Horizons Solidaires, non de les concurrencer mais de donner une impulsion régionale à cette démarche.

### **Pourquoi créer une « plate-forme régionale » Madagascar ?**

Chaque acteur bas-normand de l'aide au développement a, en France et à Madagascar, des partenaires fiables, des stratégies et des montages administratifs éprouvés, propres à ses actions mais qui rendraient service à beaucoup d'autres s'ils étaient partagés.

Associations et collectivités locales peuvent également avoir des projets qui trouveraient appui les uns sur les autres.

Mettre ces données en commun permettra à chaque structure de mieux travailler.



**Que va permettre la réunion de la plate-forme Madagascar ?**

Continuer le recensement de tous les partenaires bas-normands volontaires et intéressés travaillant à Madagascar. Les personnes ressources participant à cette rencontre vont se présenter et présenter leurs projets et partenaires de terrain.

Au terme de la réunion, qui sera un échange permanent, Horizons Solidaires constituera un répertoire : des acteurs, des actions, des partenaires, des lieux d'intervention, des points d'appui et personnes ressources qui sera adressé à tous les participants et à tous ceux qui le souhaiteront.

Des documents ressources seront progressivement recensés et mis à disposition. Horizons Solidaires sollicite la participation de chacun pour constituer cette base de données régionales sur Madagascar.

On s'interrogera également sur les moyens de faire vivre la plate-forme par des actions concrètes. Nous attendons vos propositions. La « lettre » est une première initiative destinée à rendre visible au mieux ces actions.

En bref, notre association vous propose une nouvelle manière de travailler en réseau. C'est un objectif majeur de ses statuts.

**Membres de la plate-forme**

Organisme	Nom et (fonction)	Adresse	Courriel	Téléphone
Action Solidarité Madagascar-Manche	Daniel POULAIN (Président)	70 rue du Neufbourg 50000 SAINT LO Basse Blairie 50520 REFUVEILLE	dpoulain@caramail.com	02 33 48 95 62
Action Solidarité Madagascar-Orne	Mr COURTOIS (Président) Bernard JOURDAIN (Trésorier)	Groupama 109-111 rue d'Argentan 61000 Alençon	bernardannick.jourdain@wanadoo.fr	
Actions de lutte contre la désertification	Monsieur FOURDRINOY (Président)	19 Rue de Lion sur Mer 14000 CAEN	aev2000@wanadoo.fr	06 08 30 34 57
ALEA (Association de Lutte contre l'Enfance Analphabète)	M Sébastien LE MOING (Président)	38 quai Hamelin 14000 Caen	alea-caen@caramail.com	
Aléas des Possibles	Caroline BERGELIN (Présidente) Virginie LAVENANT (Directrice)	10 Chemin Blanc 14480 LANTHEUIL	caroline.bergelin@voila.fr aleadespossibles@wanadoo.fr http://aleadespossibles.free.fr	06 87 74 14 20 00 (261) 320499308 06 86 07 26 08
Association Caen Madagascar	Mr COURBET (Président)	9 rue des Mazurettes 14000 Caen	contact@caen-madagascar.com	
Association des malgaches Varatraza		623 les Belles Portes 14200 Hérouville Saint Clair	varatraza@caramail.com	02 31 44 92 30 02 31 44 97 29 06 76 08 85 05
Association Devoir de Mémoire & Solidarité France-Madagascar	Mme MEURGUES (Présidente)	MSI 38 Quai Hamelin 14000 CAEN	devoir-de-memoire.solidarite@wanadoo.fr	02 31 74 03 80 06 85 66 15 09
Association Jacaranda	Emmanuel GALLET (Président) Marcel BARBARAS	15 rue Saint Exupéry 14112 BIEVILLE BEUVILLE 7 rue de la Charnière 14112 BIEVILLE BEUVILLE	marcel.barbaras@ac-caen.fr	06 81 93 89 52  02.31.22.24.68 06.33.87.44.21
Association pour la Valorisation et l'ANimation d'Ambaniala (AVANA)		Maison des associations, 30 avenue Charles de Gaulle 61100 St Georges des Groseillers	avana@wanadoo.fr	0160014015 (AVANA semble être une association nationale ayant une représentation en BN : AVANA , 30 rue Jean Mermoz, 77178 Saint Pathus)
CLAVREUL Jean-Yves		2 rue du Garage 14460 COLOMBELLES	jean-yves.clavreul@wanadoo.fr	02 31 34 99 26



Comité Départemental 14 de la Société Saint Vincent de Paul	Mme Brigitte DANIEL (Présidente)	34 rue de Branville 14000 CAEN 6 Place du Commerce 14000 CAEN	calvados@st-vincent-de-paul.org	02.31.78.04.41 02.31.84.97.70
Conseil Général de la Manche	Mr Denis LESAGE  M Thierry MOTTE	Maison du Département 50008 SAINT LO CEDEX	denis.lesage@cg50.fr  thierry.motte@cg50.fr	02 33 57 33 90 (f. 02 33 55 90 72)  02.33.05.95.00
Conseil Régional de Basse-Normandie	Sabine GUICHET-LEBAILLY	Abbaye aux Dames 14000 CAEN	guichet_lebailly_s@crbn.fr	02 31 06 98 98
Délégation Calvados et Orne d'Agir ABCD		Centre Socio Culturel du Chemin Vert – 17 rue Pierre Corneille 14000 CAEN	agir.bn@wanadoo.fr	
Des mains pour Madagascar	JP POTTIER	36 rue du Bel Air 50470 LA GLACERIE		02.33.22.98.82
Envie d'Agir	Simon LENEVEU		simonleneveu@hotmail.fr	
Espoir de Madagascar		8 rue de Vincennes 61200 Urou-et-Crennes		
France-Madagascar		43 route de Lion 14150 Ouistreham	julian.gajda@cegetel.net	
LENOIR Francis				02.31.90.19.14
Livr' Afrique Madagascar	Carole SALLIOT	Les Hauts Vents 14500 ROULLOURS	lolol_bio@hotmail.fr livrafrique_mada@yahoo.fr	02.31.67.27.48 06 66 78 52 67
M. et Mme Zakarias RASOANAIVO		La Ferme des Minières 14690 LE DETROIT		02.31.69.75.14
Madame Nanou RAKOTOARISOA		30bis rue des Tennis 14470 COURSEULLES SUR MER	hasina.rakoto@laposte.net	02.31.37.71.24
Maisons Familiales et Rurales (MFR)	Mr Rémi GUILLEUX (Directeur)	Fédération Départementale du Calvados CITIS – 1 rue d'Hermia 14209 Hérouville St Clair Cedex	fd.14@mfr.asso.fr	02 31 53 55 24
Objectif Monde International (OMI)	Francine AUBRY  Yves PEURET (Président)	Le Gai Gaslin 61130 Saint Cyr la Rosière		02 33 83 27 75 06 13 79 69 93
Parc Naturel Régional des Marais du Bessin et du Cotentin	Bénédicte COLINEAU, (Directrice)	Cantepie 50500 LES VEYS	bcolineau@parc-cotentin-bessin.fr	02.33.71.61.90
Parc Naturel Régional du Perche		Courboyer BP 15 61340 NOCE	secretariat@parc-naturel-perche.fr p.noury@parc-naturel-perche.fr	02.33.85.36.36
Radio Madagascar	RALITERA Alain	21 bd Général Vannier 14000 CAEN	patriot342@hotmail.com	
Salamandra Nature	Léon RAZAFIMDRAKOTO (Secrétaire général) Damien POIRIER (Technicien du patrimoine)	4 rue Dariy Milohaud 61250 DAMIGNY 64 rue de Guéramé 61000 ALENCON	poierd@neuf.fr razaleofr@yahoo.fr  salamandra_nature@yahoo.fr	02.33.31.70.92 06 83 99 54 08
Secours Catholique Calvados	Bernard DUPUIS	57 rue de la Libération 14000 CAEN	sc-caen@secours-catholique.asso.fr	
SEKOLY	Claude Alain RAMBOSARIMIBO  Loïc LAGARDE	3 rue de la Chennaie 14190 S-Germain le Vasson	alain.rambo@wanadoo.fr  education@fol14.asso.fr	02.31.40.99.37
STK Section des jeunes chrétiens malgaches de Caen	Patricia RASOANAIVO		rhpatricia@yahoo.fr	06.08.05.23.03
TOUTES LES LATITUDES (TLL)	Didier JOLIVET (Président)	19 Route de Bretagne 14760 Bretteville sur Odon	dijol@free.fr	02 31 75 31 37

HORIZONS SOLIDAIRES	Marie-Odile TAVERNIER (Présidente)	38 quai Hamlin 14000 CAEN		
HORIZONS SOLIDAIRES	Sandra BAUDE (Permanente administrative)	38 quai Hamlin 14000 CAEN	horizons.solidaires@wanadoo.fr	02 31 84 39 09
HORIZONS SOLIDAIRES	Julien BUOT (Chargé de mission)	38 quai Hamlin 14000 CAEN	horizons.solidaires@wanadoo.fr	02 31 84 39 09 06 18 84 91 84

Merci de bien vouloir indiquer à Horizons Solidaires les corrections vous concernant ; si vous connaissez d'autres entités ou personnes susceptibles d'être intéressées par la plate-forme Madagascar, n'hésitez pas à leur faire suivre cette lettre et à les mettre en relation avec Horizons Solidaires.

### Compte-rendu de la réunion constitutive

Mots de bienvenue et rappel de l'ordre du jour par la Présidente d'Horizons Solidaires, Marie-Odile TAVERNIER.

Remerciements pour la présence de la Région en la personne de Sabine GUICHET-LEBAILLY, chargée de mission coopération décentralisée et droit de l'homme au Conseil Régional de Basse-Normandie.

Précision sur l'implication importante du Conseil Régional de Basse-Normandie (CRBN) dans la coopération décentralisée et la solidarité internationale, particulièrement à Madagascar.

- 1) Présentation de la plate-forme et référence à la charte de la coopération d'Horizons Solidaires par Marie-Odile TAVERNIER

La plate-forme est une structure légère qui permet de réunir, une à trois fois par an, tous les acteurs de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale qui mènent des actions d'appui dans un pays donné, afin de mutualiser les expériences et de développer les échanges entre les acteurs du développement en Basse-Normandie et dans les territoires partenaires (Présentation de la plate-forme Madagascar distribuée et disponible en annexes).

Horizons Solidaires inscrit son action dans le cadre de la politique de coopération décentralisée initiée par l'Etat français. Centre de Ressources, il exerce ses activités dans un totale transparence de fonctionnement et de financement (Charte de la Coopération décentralisée d'Horizons Solidaires distribuée et disponible en annexes).

- 2) Tour de table

L'intérêt de la Plate-forme étant de faire se rencontrer les acteurs bas-normands de la coopération avec Madagascar, un temps important a été consacré à la présentation de chacun des participants, de leurs projets et de leur actualité.

- Sabine GUICHET-LEBAILLY, chargée de mission coopération décentralisée et droits de l'homme du Conseil Régional de Basse-Normandie, présente la politique de coopération décentralisée de la Région qui finance des actions en direction des pays émergents et en développement dans le cadre de la loi de 1992 sur la coopération décentralisée. Ces actions doivent répondre à des exigences spécifiques comme l'impact local sur le territoire bas-normands de la coopération internationale et le cadre conventionnel des partenariats entre la collectivité locale bas-normande et la collectivité locale étrangère.

En ce sens, le CRBN intervient à Madagascar dans le cadre de sa politique de développement durable et du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire (SRADT) de Basse-Normandie et des plans de développement régionaux rédigés par les institutions malgaches. Ainsi, en partenariat avec la Région d'Atsinanana dans la Province Autonome de Tamatave (Toamasina), le CRBN, associé dans cette coopération avec le Conseil Régional de Haute-Normandie, met en place un projet de campus paysan au sein de l'Université de Tamatave (Toamasina) destiné à professionnaliser les paysans producteurs de la région d'Atsinanana. Une délégation d'élus normands se rend sur place fin octobre.

Contact : guichet\_lebailly\_s@crbn.fr

- Bernard JOURDAIN, Président de l'Association de Jumelage Alençon Koutiala (AJAK) participe, en plus des actions menées au Mali, à la coopération avec Madagascar au titre de l'association nationale Action Solidarité Madagascar. Cette ONG, créée en 2005 mais issue de l'action menée depuis de nombreuses années par Groupama et les Aînés ruraux du Maine (Orne – Sarthe – Mayenne), porte un projet de développement agricole et artisanal dans l'ouest de la région d'Antsirabé.



Ce projet s'est déjà concrétisé par l'envoi de matériel technologique (tourneurs) à Tsiroanomandidy et par l'organisation de formations professionnelles sur place mais aussi par l'accueil d'étudiants malgaches en Normandie. Peu à peu c'est une ferme école et une école de bâtiment qui sont mis en place sous la forme d'un centre de formation pour adulte qui permet aux malgaches d'obtenir un enseignement technique de niveau BTS. L'enseignement du français y est valorisé. Près de 1000 enfants ont également été parrainés permettant une prise en charge du financement de leur scolarisation à hauteur de 60% (150 francs sur 250 francs). En matière de santé, l'action a tout juste commencé avec la mission de médecins français sur place, accueillis par une association de médecins malgaches présidé par le chef de la maternité de Tananarive (Antananarivo).

Contact : bernardannick.jourdain@wanadoo.fr

- Adrienne MEURGUES, Présidente de Devoir de Mémoire Solidarité France Madagascar, association créée en 2005, anime un projet comportant deux volets. Le premier volet, historique, porte sur les relations franco-malgaches dans l'histoire et plus particulièrement sur la mémoire du Général RAINANDRIAMAMPANDRY, ministre malgache, fusillé le 15 octobre 1896 sur l'ordre du Général GALLIENI lors de l'annexion de Madagascar par la France. Le second volet porte sur la coopération socio-économique. L'association travaille en partenariat avec le Conseil Régional Analamanga et le Sénat de Madagascar.

Contact : devoir-de-memoire.solidarite@wanadoo.fr

- Denis LESAGE, Conseiller Général de la Manche, présente la politique internationale du Département de la Manche, qui intervient à Madagascar mais aussi au Burkina, en Roumanie et au Maroc. Le Conseil Général a participé aux assises de la coopération décentralisée franco-malgache organisée à Madagascar en mai 2006. La collectivité participe à des projets de coopération, en partenariat avec les Maisons Familiales Rurales, à travers quatre structures dans les provinces de Tamatave et Fianarantsoa.

Contact : denis.lesage@cg50.fr

- Bénédicte COLINEAU, Directrice du Parc Naturel Régional (PNR) des Marais du Cotentin et du Bessin, explique que le Parc a été contacté par une ONG malgache impliquée dans la protection de l'environnement. La logique d'intercommunalité propre au PNR paraît intéressante dans une perspective de coopération décentralisée. Une délégation du Parc se rend dans la Réserve spéciale d'Analamerana (province d'Antsiranana) en novembre en vue d'intégrer un partenaire malgache dont le territoire aurait des similarités avec les caractéristiques des Marais du Bessin et du Cotentin (zone humide). Ce partenaire serait intégré à la prochaine charte du Parc.

Contact : bcolineau@parc-cotentin-bessin.fr

- Yves PEURET, Président d'Objectif Monde International, association créée à la suite du tsunami de décembre 2004, travaille à titre personnel à Madagascar en partenariat avec le Bureau de Recherche en Géologie Minière (BRGN). Un projet de restauration d'une école est en cours en partenariat avec une quinzaine de villages dans la région de Menabe (Province de Tuléar). La bonne connaissance et l'expérience de terrain, la méthodologie du projet en partenariat avec les acteurs locaux, et les très nombreux séjours sur place ont été soulignés.

Contact : 02 33 83 27 75

- Caroline BERGELIN, Présidente de l'association Aléas des possibles et Virginie LAVENANT, artiste porteuse du projet, présentent les échanges culturels développés par l'association depuis 2004 entre la France et Madagascar. La culture est un outil opportun de développement durable et de coopération internationale. Le projet « Chapiteaux métisses » porte sur un spectacle de cirque monté à Tananarive par une compagnie franco-malgache et soutenu par l'Agence Française de Développement. Le cirque, activité qui se « métisse » facilement, apparaît comme un instrument d'intervention sociale intéressant auprès des enfants des rues. La mobilité du spectacle permet de diversifier les lieux d'intervention sur l'ensemble du territoire malgache. Le projet se structure autour d'un centre de formation d'animateurs et d'éducateurs et d'une école de cirque social mobile. L'activité se développe également à partir d'une création itinérante « L'empreinte d'Aïna » qui, parallèlement à l'action sociale, permet d'animer les territoires et de développer leur attractivité touristique. Un partenariat est en cours avec le Centre des Arts du Cirque de Basse-Normandie. Le spectacle franco-malgache sera présenté en Basse-Normandie en juin 2007.

Contact : aleadespossibles@wanadoo.fr / www.aleadespossibles.free.fr

- Bernard DUPUIS, Président du Secours Catholique du Calvados, n'intervient pas directement à Madagascar mais représente la structure nationale du Secours Catholique qui participe à huit projets de développement local à Madagascar pour un montant de 100 000 euros. Par ailleurs, le Secours Catholique développe des actions d'éducation au développement.

Contact : sc-caen@secours-catholique.asso.fr



- Caroline SALLIOT, de l'association Livr'Afrique, participe à l'aménagement d'une bibliothèque dans la région de Tananarive, en partenariat avec le diocèse local. Ce projet, soutenu par le programme Envie d'Agir, est né à Vire de la rencontre d'étudiantes avec un malgache et s'est développé par des voyages réguliers sur place. L'association se concentre sur l'équipement de la bibliothèque avant de développer les échanges entre jeunes français et jeunes malgaches.

Contact : livrafrigue\_mada@yahoo.fr

- Zakarias RASOANAIVO, membre de l'association Devoir de Mémoire Solidarité France Madagascar, participe avec la Famille LENOIR au financement de la construction d'une école à Majunga.

Contact : 02 31 69 75 14

- Claude-Alain RAMBOSARIMIBO, Président de l'association Sekoly, créée en 2005, participe également à un projet de scolarisation dans la région de Majunga, plus précisément à Maevatanana. En partenariat avec les associations locales, notamment celles des parents d'élèves, l'association Sekoly met en place deux actions : l'une spécifiquement orientée sur l'enseignement avec la subvention de postes d'enseignants, l'autre sur l'alimentation avec la création d'une cantine scolaire. Le partenaire local est l'association Toky qui gère les fonds collectés et s'occupe de l'intendance. Des manifestations sont organisées en France: soirée dansante, exposition, concert, etc. L'association est soutenue par la commune de Saint Germain Le Vasson. Des difficultés douanières ont été rencontrées lors de la mission exploratoire.

Contact : alain.rambo@wanadoo.fr

- Alain RALITERA représente une association malgache basée à Hérouville Saint Clair et anime Radio Madagascar, une émission diffusée chaque samedi de 14h00 à 17h00 sur TSF, la radio associative d'Hérouville (fréquence 98.00 FM). Il entretient des liens étroits avec la communauté malgache du Calvados et se tient à disposition des participants de la plate-forme pour relayer l'information des divers acteurs de la coopération et de la solidarité avec Madagascar.

Contact : patriot342@hotmail.com

- Jean-Yves CLAVREUL est consultant en coopération et en communication. Il est spécialiste de Madagascar. Il y a mené de nombreuses missions notamment dans le domaine de la santé pour ONUSIDA mais aussi dans les domaines de l'environnement et de l'agronomie. Il est membre de l'association Devoir de Mémoire Solidarité Madagascar. Il insiste sur la nécessité de faire-savoir les projets de coopération et de solidarité internationale et se met à disposition des associations et collectivités pour participer à leurs stratégies de communication.

Contact : jean-yves.clavreul@wanadoo.fr

- Patricia RASOANAIVO, membre de la Section des jeunes chrétiens malgaches de Caen : STK Chorale, association née en 2000 pour accompagner les jeunes malgaches dans leur vie quotidienne en France.

Contact : rhpatricia@yahoo.fr

- Léon RAZAFINDRAKOTO, Secrétaire général de Salamandra Nature, est spécialiste des tortues terrestres. Salamandra Nature est une association de protection de la nature qui développe la connaissance du patrimoine naturel en France et à Madagascar. Elle est basée dans l'Orne et animée par David POIRIER, Technicien du patrimoine. Ainsi, Salamandra Nature organise des expositions, des animations nature et des conférences, réalise des expertises et études écologiques, des maquettes pédagogiques et éducatives. Elle intervient notamment auprès des Maisons Familiales Rurales et des lycées de l'Orne.

L'association est l'interlocuteur scientifique et technique de l'Association Nationale de Gestion des Aires Protégées (ANGAP) de Madagascar, dans le domaine de la Conservation de la Biodiversité et de l'Eco-développement Durable dans les Aires Protégées vis-à-vis des institutions et partenaires à l'extérieur, en l'occurrence en France et en Europe. Salamandra Nature est donc un partenaire privilégié des acteurs bas-normands de la coopération et du développement durable à Madagascar.

Contact : salamandra\_nature@yahoo.fr

- Marie-Odile TAVERNIER, Présidente de l'association Agriculteurs Français et Développement International (AFDI) en Basse-Normandie, également Présidente d'Horizons Solidaires et Maire de Fay dans l'Orne, présente les missions de l'AFDI, à savoir l'accompagnement des organisations paysannes au Sud pour promouvoir le développement rural et la sensibilisation du milieu agricole français aux problématiques du développement rural des pays du Sud. L'AFDI Basse-Normandie n'intervient pas à Madagascar mais au Mali, au Cambodge et au Kosovo. En revanche, 9 autres AFDI départementales et locales ont développé des partenariats dans 10 régions de l'île avec des organisations paysannes malgaches.

Contact : afdi-bn@wanadoo.fr

3) Calendrier des acteurs à Madagascar

- Aléas des possibles : mission de près d'un an, retour prévu en Normandie en juin 2007 avec présentation du spectacle malgache.
- Objectif Monde International : mission d'un mois : octobre 2006
- Action Solidarité Madagascar : mission de trois semaine : octobre 2006
- Conseil Régional de Basse-Normandie : mission d'une semaine : fin octobre 2006
- Salamandra Nature : mission de deux mois et réalisation d'un film sur les tortues : octobre – novembre 2006
- Parc Naturel Régional des Marais du Bessin et du Cotentin : mission d'une semaine : octobre – novembre 2006
- Jean-Yves CLAVREUL : mission d'un mois : octobre 2006

4) Faire vivre la plate-forme

La rédaction d'une lettre des acteurs bas-normands de la coopération et de la solidarité internationale est programmée et permettra d'animer la plate-forme dans l'intervalle des réunions trimestrielles. La première lettre sera consacrée à la thématique du développement durable à Madagascar et à l'action de Salamandra Nature.

Prochaine réunion de la plate-forme : 19 janvier 2006 à 18h00 au siège d'Horizons Solidaires, 38 quai Hamelin à Caen.

Le Conseil Régional de Basse-Normandie met en œuvre un pôle de concertation des acteurs de la coopération par zones, par pays et par thématique. Ainsi, un programme concerté Madagascar va permettre de développer les opportunités de co-financement pour l'ensemble des projets de coopération à Madagascar.

5) Questions diverses

Pas de remarque particulière.

## Salamandra Nature



Salamandra Nature : Une association de protection de la nature pour agir ensemble

Créée en juin 2004, l'association Salamandra Nature située à Alençon dans l'Orne, représentée par son Président M.NYS en France ainsi que par son Secrétaire Général M.RAZAFINDRAKOTO à Madagascar, s'est fixée comme objectifs de promouvoir, organiser et développer pour tous publics la connaissance de la nature en France et à Madagascar à travers diverses manifestations et partenariats nationaux et internationaux.

Salamandra Nature œuvre dans une logique d'intégration et de collaboration auprès du tissu des associations, collectivités territoriales, locales et publiques de France (*Basse-Normandie, Orne*) et de Madagascar (*Région sud-ouest, Toliara*). Ses actions consistent à sensibiliser tout public à l'éducation pour un développement durable à travers diverses activités (*stages d'études, expositions, animations, conférences,...*).

L'association est aussi inscrite, avec l'appui de ses différents partenaires (*ANGAP Parcs Nationaux Madagascar, SOPTOM, Ambassade de Madagascar en France, Ministère de l'Environnement et des Eaux et Forêts, ADES, ASE, Madagate.com...*) dans un projet de développement durable et de conservation de la biodiversité dans la



région d'Atsimo Andrefana à Madagascar, dont les actions ( *lutte contre la pauvreté par la valorisation du commerce équitable et de l'éco-tourisme, protéger et valoriser d'un point de vue éco-socio-culturel les surfaces forestières dégradées, créer des emplois, contribuer à mieux préserver la biodiversité par un programme de sensibilisation et de conservation des chéloniens...*) sont en cohérence avec les autorités locales malgaches. Ce projet de coopération internationale rentre dans une logique d'échange interculturel et de partage des connaissances au bénéfice des populations locales de Madagascar et de la Basse-Normandie.

*Alors, si vous partagez les mêmes intérêts que Salamandra Nature, et que vous souhaitez avoir plus de renseignements sur les activités de l'association, n'hésitez pas à les contacter.*

**SALAMANDRA NATURE**

64 rue de Guéramé 61000 Alençon  
Tél : 02 33 31 70 92 - 06 83 99 54 08

SIRET N° 48511859000010 / APE : 913 E

[Salamandra\\_nature@yahoo.fr](mailto:Salamandra_nature@yahoo.fr)

Association déclarée régie par la loi du 1er juillet 1901

**Développement durable**

**1.- Du contexte historique aux actions de conservation et de développement**

Le modèle de développement socio-économique d'un tel pays est basé sur l'exploitation des ressources naturelles, y compris dans le domaine énergétique. Dans les années 70, au moment de la crise pétrolière, les pays développés ont fait le réel constat de la raréfaction des biens énergétiques, de la pollution de toutes formes et surtout de la dégradation irréversible des milieux naturels. Ainsi, leur préoccupation économique fut prédominante face au ralentissement de la croissance. En 1972, la première Conférence internationale sur l'Environnement s'était déroulée à Stockholm. Celle-ci permettait à tous les pays participants de prendre conscience de l'ampleur des enjeux écologiques dans le développement.

Quant à Madagascar, par la richesse et l'unicité de sa biodiversité, ce pays a fait preuve de sa prise de conscience en ratifiant la convention de Washington (CITES) dès 1975. Les autorités malgaches ont intégré dans leur modèle de développement la composante écologique bien avant la deuxième Conférence sur l'Environnement et du Développement durable à Rio en 1992 (,) car elles ont adopté une Stratégie Nationale de Conservation et Développement en 1984 après avoir adhéré à la Stratégie Mondiale pour la Conservation de la Nature de l'UICN de l'année 1980. Puis, en 1990, la Grande Ile a mis en place une Charte de l'Environnement qui a pour une finalité de réconcilier l'homme dans son environnement. Et juste un an avant le Sommet de la Terre à Rio, le Gouvernement malgache a élaboré le Plan d'Action Environnemental (PAE) prévu pour 15 ans, qui comprend trois phases :

- **PE1, 1991-1997** : démarrage du PAE – mise en place des institutions concernées – lutte contre les problèmes d'urgence ;

- **PE2, 1997-2001** : intensification des actions menées lors du PE1 – développement des projets de terrain (extension des aires protégées, AP);

- **PE3, 2002-2006** : transfert de gestion des AP aux populations locales – continuation d'extension des AP.

L'Association Nationale pour la Gestion des Aires Protégées (ANGAP), sous tutelle du Ministère de l'Environnement, est le gestionnaire de ces sites naturels (Parcs Nationaux, Réserves Naturelles et Réserves Spéciales) qui assure avec d'autres institutions nationales ce transfert.

Après avoir signé la Convention sur la Diversité Biologique en juin 1992 à Rio et l'avoir ratifié dès août 1995, Madagascar a poursuivi ses actions dans le domaine de la Conservation des ressources naturelles en se basant sur une logique d'économie soustrayant à la dégradation élevée de ses ressources naturelles, la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel, et la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des technologies agricoles causant aussi cette dégradation. Cette Convention a poussé Madagascar à élaborer la Stratégie Nationale pour la Gestion Durable de la Biodiversité basée sur la combinaison inéluctable de la Conservation et de la Valorisation d'une part, de l'Ecologie et de l'Economie d'autre part pour garantir l'efficacité et la pérennité de la gestion.

Dans le cadre de la Décentralisation et du Développement, l'année 1995 a permis aux communes de se doter d'un Plan Communal de Développement. Ce dernier doit prendre en compte dans sa globalité la préservation et la valorisation des ressources naturelles qui constituent la base des " moyens " pour le développement d'un pays du Tiers monde. En 1996, une loi nationale a été votée pour mettre en application la Gestion Locale Sécurisée (GELOSE). Celle-ci concerne en effet le transfert à la communauté de base, de la gestion participative et



responsabilisante des ressources naturelles renouvelables de son territoire sur la base d'un Contrat négocié entre l'Etat, la Commune et la Communauté locale de base.

La Communauté de base constituée légalement par les individus volontaires, unis par les mêmes intérêts et obéissant à des règles de vie commune, fonctionne comme une Organisation Non Gouvernementale (ONG) locale. Cette forme de gestion est sécurisée, d'une part, car son origine est le fruit de l'initiative de communautés bénéficiaires elles mêmes qui concrétisent par un " Dina ", contrat moral au sein d'une communauté de base non légiférée, d'autre part, car elle est aussi couverte par la loi qui l'institue.

Avant la Conférence de Johannesburg en 2002, le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) avait déjà commencé à être élaboré, dans lequel était intégré l'équité sociale dans le modèle de développement pour compléter les deux éléments basiques, l'écologie et l'économie. Néanmoins, la Stratégie Mondiale de Développement Durable et la Vision « Madagascar naturellement », lors de la Conférence internationale sur la gestion des AP de 2003 à Durban, font davantage évoluer le concept de développement durable. Il s'agit d'intégrer aussi certaines notions telles que la globalisation et le développement, la régionalisation, et l'importance de la bonne gouvernance et du développement local.

## **2.- Un bilan encourageant et un défi à relever**

Après la déclaration officielle du Président de la République de Madagascar lors de la Conférence à Durban, sur l'augmentation de la superficie des Aires Protégées malagasy de 1,600 millions d'hectares à 6 millions d'hectares d'ici 3 ans, la création des AP se multiplie. Trois Parcs Nationaux marins sont en cours, une AP du Menabe Central naîtra dans un an ou deux, vu qu'un arrêté ministériel de protection temporaire a été signé au mois de mars dernier avant son classement en AP.

Le transfert de gestion des AP s'effectue progressivement. Par exemple, le Fonds Français pour l'Environnement Mondial a signé 14 contrats de transfert de gestion des ressources en bois d'œuvre, en essence aromatique et en bois de service, sur une surface totale de 36750 hectares dans le couloir forestier de Zahamena-Moramanga et dans la région de Bemaraha (Arsie, avril 2006). Depuis 2001 jusqu'à ce jour, 19 Communautés de base assurent la gestion durable de leurs ressources naturelles dans la Réserve de la Biosphère de Mananara-Nord.

Pour pérenniser les actions sur la gestion durable et contractuelle des AP, la Fondation pour les AP et la biodiversité est née en mars 2006 à l'initiative des bailleurs de fonds et des institutions malagasy, Ministère de l'environnement et des Eaux et Forêts. Elle a pour objectif d'atteindre 50 millions de dollars en 2008, et pour mission d'assurer le financement durable de la conservation de la biodiversité et d'instaurer une bonne gouvernance des ressources naturelles renouvelables.

Madagascar est en train de préparer sa Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) qui n'est pas du tout un simple document, mais un véritable processus continu et permanent. Cela veut dire que c'est une démarche assurant la cohérence entre les actions à court terme, les objectifs à moyen terme et les visions à long terme. Cette stratégie va s'accorder à l'évolution de la démarche stratégique du développement vers un engagement politique en faveur de l'environnement que l'on confirme déjà dans la Vision « Madagascar naturellement ». Elle consolidera le développement local durable à l'issue d'une réforme de la politique nationale sur la décentralisation et la déconcentration.

L'année 2006 est marquée aussi par l'annonce du Président de la République de Madagascar d'un nouveau programme qu'il qualifie du peuple et non pas d'un gouvernement, ni d'un parti politique. Il s'agit d'un " Plan d'Action pour Madagascar " ou " Madagascar Action Plan " (MAP) qui sera mis en vigueur de 2007 au 2012, un défi du développement pour atteindre les Objectifs du Millénaire de Développement (ODM) de 2015 en réduisant de 50% la pauvreté. C'est un plan innovateur dans la mesure où la contribution de la population sera concrète lors de son élaboration. Le MAP présentera huit engagements principaux. Ce sont : la gouvernance responsable ; l'infrastructure reliée ; la transformation de l'éducation ; le développement rural ; la santé, le planning-familial et la lutte contre le SIDA ; l'économie à forte croissance ; la protection de l'environnement et la solidarité nationale.

Ce fameux plan ambitieux est aussi une belle démonstration du gouvernement malagasy dans sa volonté de coopérer avec les autres pays, que ce soit développés ou en voie de développement par le biais de leurs appuis, soutiens et échanges. C'est le principe 7 de la Déclaration de Rio sur le Développement et l'Environnement – Agenda 21, dont Madagascar a adopté, et l'objectif 8 de l'ODM.

Léon RAZAFINDRAKOTO, Secrétaire Général de Salamandra Nature,  
décembre 2006



## Brèves

- Les derniers Cahiers d'Horizons Solidaires (n° 57), consacrés aux Assises Régionales de la Coopération Décentralisée, viennent de paraître. Ils sont téléchargeables sur le site Internet suivant : [www.horizons-solidaires.org](http://www.horizons-solidaires.org)
- Madagate, partenaire de Salamandra Nature est un portail Internet d'information sur Madagascar : [www.madagate.com](http://www.madagate.com)
- Les malgaches normands ont leur radio : chaque samedi à 14h00 sur TSF : 98 FM ou sur Internet : <http://association.herouville.net/tsf98/>
- Horizons Solidaires, qui anime en Basse Normandie le réseau de coopération décentralisée et de solidarité internationale, a ouvert le site Internet du Réseau. Ce site est aussi un outils pour animer les plate-formes de coopération et des pages web seront dédiées à chacune d'entre elles. En ce qui concerne la Plate-forme Madagascar, veuillez visiter la page ouverte à l'adresse suivante : [http://www.horizons-solidaires.org/pages/presentation\\_plate-formes\\_madagascar.htm](http://www.horizons-solidaires.org/pages/presentation_plate-formes_madagascar.htm)
- La revue Ecotourisme Magazine a consacré le dossier de son dernier numéro au tourisme solidaire à Madagascar (Site Web : <http://ecotourisme-magazine.hautetfort.com>). Horizons Solidaires organise le 13 février prochain une journée consacrée à la thématique « tourisme et coopération internationale », à la Grange aux Dîmes de Ouistreham.
- Cités Unies France a mis en place un groupe pays Madagascar, présidé par Jean-Louis DESTANS, Président du Conseil Général de l'Eure et ancien ambassadeur de France à Madagascar. Présentation sur la page web suivante : [http://www.cites-unies-france.org/html/regions/afrique/madagascar\\_index.html](http://www.cites-unies-france.org/html/regions/afrique/madagascar_index.html)
- Un site Internet dédié à la coopération décentralisée franco-malgache (avec des informations sur les règles douanières) a été créé à l'adresse suivante : <http://www.coopdec.france-madagascar.mg>